

♥♥♥ : il serait peut-être temps d'adopter la collecte sélective (poubelle verte) et les silos à verre... Vos 290 kg de déchets annuels, jetés dans les poubelles grises, sont incinérés ou vont rejoindre des décharges, contribuant ainsi à la pollution atmosphérique locale.

♥♥♥ : c'est le moment de se perfectionner. Saviez-vous que certains éléments ne se recyclent pas, comme les sacs plastiques ou les films plastiques qui entourent certaines publicités ou journaux, etc. Pensez à utiliser les déchetteries (cela coûte deux fois moins cher à la collectivité que la collecte au porte à porte), et essayez de composter vos déchets putrescibles si possible...

POUR VOUS CONVAINCRE

Intérêt écologique

Le recyclage permet d'économiser nos ressources naturelles. Ainsi, l'utilisation de papier - carton recyclé participe à la sauvegarde des arbres, et permet une grosse économie d'eau et d'énergie. Avec une tonne de plastique recyclé, on économise 800 kg de pétrole. Nos déchets trouvent ainsi une deuxième vie : votre transat est peut-être issu de bouteilles de lait en plastique recyclées, et ce papier cadeau provient sûrement de journaux judicieusement triés !

Intérêt économique

Le recyclage permet la revente des matériaux triés (matériaux plastiques, métaux, papier, carton, verre, tétra...). Il constitue un secteur économique à part entière avec la création de nombreux emplois à tous les maillons des filières de recyclage.

La propreté du Grand Lyon c'est

- 2 usines d'incinération
- 4 centres de tri
- 2 centres de stockage des déchets ultimes
- 15 déchetteries
- 1 plateforme de compostage des déchets verts

Les déchets



Le Grand Lyon
collecte et élimine
les déchets ménagers

“ Et **VOUS**,
où en êtes-vous avec
vos déchets ? “

♥♥♥ : si le tri n'a plus de secret pour vous, il vous reste un challenge à relever : limitez vos déchets à la source en fuyant les emballages à répétition, en adoptant un cabas... Choisissez des produits conditionnés sous un format familial plutôt qu'individuel pour limiter le nombre d'emballages privilégiez des emballages recyclables ou des produits déjà recyclés. Et n'hésitez pas à mettre les fabricants face à leurs responsabilités, en rapportant aux revendeurs les déchets électriques, électroniques, piles ou médicaments.

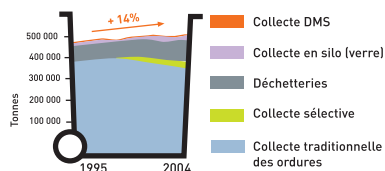
Les résultats de l'observatoire du Grand Lyon de l'environnement et du développement durable

Nous

Le volume des déchets que nous produisons est en constante augmentation. En 2004, chacun de nous, habitant du Grand Lyon, produisait 440 kg de déchets par an, ainsi répartis :

- 290 kg : poubelle grise
- 47 kg : poubelle verte
- 80 kg : déchetterie
- 16 kg : silo verre.

Les déchets annuels du Grand Lyon représentent un volume équivalent à 8 tours de la Part-Dieu.

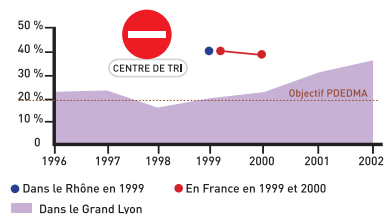


Quantité de déchets ménagers produits par les habitants du Grand Lyon
Source graphique : Grand Lyon - Direction de la Propreté

Etant donné l'augmentation du nombre d'emballages et de produits à usage unique, difficile d'imaginer que la tendance puisse s'inverser... sauf si nous changeons nos habitudes et prenons conscience de l'influence de nos choix de consommation.

Un bon signe toutefois, nous trions de plus en plus : le bac vert sélectif et les déchetteries ont de plus en plus la cote. Avec 62657 tonnes de déchets recyclés en 2004, nous dépassons les objectifs du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers pour 2005. Le réflexe déchetterie semble entré dans les mœurs et l'on trie même les déchets dangereux. Un mauvais point, toutefois, pour le verre : 19 620 tonnes collectées en 2004 sont loin d'atteindre les objectifs de 2010 : 40 500 tonnes.

Évolution du taux de refus de tri dans le Grand Lyon de 1996 à 2002
Source graphiques : Grand Lyon - Direction de la Propreté ; Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés ; ADEME



Ce que le Grand Lyon et ses partenaires entreprennent

- Premier objectif, **adapter la capacité de traitement des déchets** tout en sensibilisant le grand public pour qu'il réduise sa production. En cela, le Grand Lyon devra se montrer exemplaire en réduisant sa propre production de déchets.
- Une réflexion sur la pertinence de transformer la **taxe d'élimination des déchets** en redevance sera menée, pour prendre en compte le volume des déchets produits et/ou la qualité du tri.
- La **mise aux normes des deux usines d'incinération** est terminée. Ces travaux ont pour objectif de garantir une meilleure qualité de l'air pour les habitants. A titre d'exemple, ils garantiront une diminution des émissions d'oxydes d'azote (Nox) par 5 et des émissions de dioxines divisées par 20 (inférieur à 0.1 nanogramme).
- Un projet est également en cours pour **optimiser la collecte des déchets** et assurer la pérennité du service public de collecte en régie. L'objectif est d'offrir un service à la qualité reconnue, adapté aux territoires, de mieux maîtriser les coûts, les rendre comparables aux entreprises privées de collecte, et d'assurer des réponses aux besoins des habitants.

Le Grand Lyon

Conséquence pour les collectivités locales en charge de cette question : il faut optimiser et augmenter les moyens pour parvenir à gérer ce flux de déchets... et cela a un coût. Depuis 1995, la quantité de déchets collectée par le Grand Lyon augmente constamment (+ 10 %).

Au risque de voir ses filières saturées, la communauté urbaine doit donc augmenter sa capacité de traitement des déchets. Elle travaille ainsi à redimensionner la collecte : plus de bacs verts, récupérations plus régulières, nouvelles déchetteries, etc.

Autre piste à l'étude : réduire les déchets à la source, en sensibilisant chaque administré à la question.



POUR EN SAVOIR PLUS

- Une question, un doute sur le tri sélectif ? Consulter le site internet du Grand Lyon : www.grandlyon.com.
- Procurez-vous le dépliant « **Que faire de vos déchets ménagers ?** » édité par le Grand Lyon. Vous pouvez également surfer sur les sites d'Eco-emballages : www.ecoemballage.com et du Grand Lyon : www.grandlyon.com.
- Enfin sur le centre de tri Digitale, à Rillieux-la-Pape, la société Onyx Véolia Propreté propose un circuit de découpe sur le thème du tri sélectif.
- Pour tout renseignement complémentaire sur l'environnement et le développement durable vous pouvez contacter l'observatoire de l'environnement et du développement durable du Grand Lyon au 04 78 63 46 70.

aimons l'avenir



GRANDLYON
communauté urbaine

20 rue du Lac - BP 3103 - 69399 Lyon cedex 03
www.grandlyon.com